

CIRCULATION

## CIRCULATION AUTOMOBILE : PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

Dans sa volonté de pacifier la circulation automobile et de chaussée, la ville intervient régulièrement pour renforcer la limitation de la vitesse à 30 km/h, en vigueur dans tout Pantin dans le quartier Raymond-Queneau-Les Limites.

© Rudy Ouazene

Publié le 09 décembre 2024

La ville a pris en compte les remarques des riverains de la rue Delessert qui se plaignaient de la vitesse excessive des véhicules motorisés circulant sur cette longue voie. De leur côté, les automobilistes les plus indécents n'hésitent pas à passer outre le sens unique en sortant de la rue Arago.



© Rudy Ouazene

## MULTIPLICATION DES MESURES

C'est pourquoi, le nombre des marquages au sol indiquant « 30 » sur la chaussée a été augmenté : dorénavant, ils sont six sur toute la longueur de la voie. Des flèches ont également été peintes au sol afin de rappeler aux conducteurs distraits le sens de circulation.

Autre point sensible, la rue Formagne où de nouveaux panneaux Stop ont été installés au niveau de la rue Pierre-Brossolette. Le plateau traversant surélevé, attenant au square, permet également de réduire la vitesse et d'assurer la sécurité des piétons.

D'ici à la fin de l'année, la signalétique sera encore renforcée avec l'installation de deux radars pédagogiques, rues Delessert et Formagne. Mesurant la vitesse sans verbalisation, ces appareils sont destinés à inciter les conducteurs à lever le pied.

## DES HABITANTS SOULAGÉS

Autant de mesures réclamées par les riverains de l' Adirepp, créée pour défendre les intérêts des habitants du quartier. Sandra Duquenoy, présidente de l'association, constate : « Rue Delessert, les automobilistes roulent trop vite. Cela est très dangereux car il y a beaucoup de collégiens dans le secteur . » Le collectif accueille donc ces nouveaux dispositifs avec soulagement. « C'est un premier pas très positif et nous allons pouvoir en mesurer l'efficacité avant d'envisager, par exemple, l'installation de ralentisseurs. » Une chose est sûre : avec le renforcement de la signalisation verticale et horizontale , il va dorénavant être difficile d'ignorer les limitations de vitesse et les sens de circulation à Pantin !

*Un article de Frédéric Fuzier publié dans Canal n°332 - décembre 2024*

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC  
93507 PANTIN CEDEX

<https://www.pantin.fr/la-ville/en-ce-moment/circulation-automobile-priorite-a-la-securite-10971>

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30\*

JEUDI : 13H30 - 17H30\*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30\*

\*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT  
LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.